

**COLLOQUE INTERNATIONAL  
MIGRATION MAGHREBINE : ENJEUX ET CONTENTIEUX  
OUJDA LE 24 ET 25 NOVEMBRE 2005**

**Pauvreté et immigration clandestine :**

**Cas du Maroc**

**Présenter par :**

**Abdelhamid NECHAD**

Professeur d'économie à la faculté de Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,  
Université Mohammed Ier, Oujda (Maroc)

Chercheur Associé Au Groupe de Recherche sur les Economies Locales, Université du  
Littoral (France)

Près de 2 millions de marocains vivent et travaillent actuellement en Europe. L'Europe continue d'attirer les marocains, et les marocains rêvent de l'Europe non pas seulement pour des raisons économiques, comme c'était le cas dans le passé, mais également pour des raisons psychologiques. Dans l'imaginaire marocain, l'Europe est une terre de rêve. Ils rêvent d'une Europe comme celle qu'ils voient à la télévision. Une Europe où domine l'abondance, la prospérité et la démocratie. Pour ces jeunes, émigrer c'est fuir la misère, la pauvreté et la privation, fuir une société archaïque qui n'offre, selon eux, aucune perspective d'avenir.

A travers notre contribution ; nous essayerons, dans un premier paragraphe, de survoler à basse altitude les caractéristiques ainsi que l'histoire du mouvement migratoire marocain, Pour analyser dans un second paragraphe les principaux traits de la pauvreté au Maroc. Le troisième et dernier paragraphe est consacré au lien de causalité ; pauvreté- immigration clandestine, dans sa dimension économique et sociale.

### **Historique et caractéristiques de l'émigration marocaine :**

Vivre à l'étranger fait rêver une grande partie de la population marocaine à tel point que l'immigration est devenu un mot d'ordre, une sorte d'espoir collectif. Partir c'est la nouvelle clé de la réussite, une forme de réalisation de soi. La migration des marocains a commencé pendant les années 60 dans le but de répondre aux besoins de reconstruction de l'Europe de l'après deuxième guerre mondiale. La principale caractéristique de l'émigration de cet époque c'est qu'elle avait un aspect prolétaire, les candidats au départ se recrutaient surtout parmi les ouvriers, les agriculteurs et les sans emplois.

Après la deuxième guerre mondiale, l'immigration dans les pays de l'union européenne s'inscrivait essentiellement dans le cadre des programmes de recrutement d'une main-d'œuvre considérée comme temporaire. Mais au fil des jours, le retour des immigrants au pays d'origine est devenu moins systématique et de plus en plus rare. Ces travailleurs se sont fait rejoindre par leurs familles. Ainsi, ce mouvement a pris une nouvelle forme à savoir la

migration féminine et s'est poursuivi durant la dernière décennie du siècle dernier, par la fuite des cerveaux.

On peut distinguer quatre périodes différentes qui nous permettent de caractériser le processus du mouvement migratoire marocain à l'étranger :

- La première période se situe entre les deux guerres. Il s'agit des premières tentatives de l'immigration collective organisée. Cette période a été caractérisée par une immigration des travailleurs originaires des régions de Sous et du Rif, recrutés sur contrats, affectés principalement pour une durée temporaire aux usines d'armement, aux mines et au secteur agricole.
- La deuxième période commence dès le lendemain de la deuxième guerre mondiale jusqu'à l'arrêt de l'immigration décidé par certains pays d'accueil à cause du ralentissement de leur croissance économique au début des années 70. Jusqu'ici ; l'immigration était considérée comme un produit marocain d'exportation et un choix stratégique et structurel pour limiter les pressions démographiques, économiques, politiques et sociales.
- La troisième phase, couvre la période de 1974 à 1985. En 1974, le ralentissement de la croissance économique conduit les pays récepteurs à décider de mettre fin à l'immigration, sauf dans le cadre de regroupement familial et de demandes spécifiques émanant d'employeurs. C'est à partir de cette date charnière que l'immigration va connaître des mutations profondes dans sa structure, sa composition, ses difficultés, ses revendications, son évolution, etc.
- Enfin la quatrième phase s'étale de 1985 à nos jours. Les fondements des accords de Schengen I (1985) et de Schengen II (1990) remontent à 1984 et visent l'abolition des formalités de douane et de police quant aux frontières internes des états membres. En 1985, les accords de Schengen I impliquaient seulement cinq pays : Belgique, Pays-

Bas, France et Allemagne. En 1990 s'y joint l'Italie. L'Espagne et le Portugal viendront en 1991 et la Grèce en 1992.

Les accords de Schengen visent :

- La suppression des contrôles aux frontières internes ;
- le renforcement des contrôles aux frontières externes ;
- l'uniformisation de la politique de visa.

Nous ne disposons pas de données adéquates concernant le nombre d'émigrés marocains vivant à l'étranger, mais des estimations avancent le chiffre de 3 millions de personnes. Cette population qui s'est établie dans sa majorité dans les pays de l'union européenne se concentre plus particulièrement dans six pays européens, à savoir la France, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. La communauté marocaine installée dans ces pays représente 78% de la totalité de la population à l'étranger. La France qui était pendant longtemps la destination privilégiée de l'émigration marocaine accueille actuellement, à elle seule 39% de la population marocaine à l'étranger et près de 50% de la population établie au sein de l'union européenne. On soulignera cependant que les flux migratoires vers l'Europe ont connu des inflexions assez remarquables ces deux dernières décennies en faveur des pays de l'Europe du Sud, particulièrement l'Espagne et l'Italie, qui ont progressivement pris le relais des destinations traditionnelles de l'émigration marocaine. La part de la population émigrée dans les pays arabes reste limitée et ne dépasse pas 14% des marocains à l'étranger. Enfin, les pays d'Amérique accueillent au total près de 5% de la population marocaine établies à l'étranger, soit quelque 120000 personnes réparties presque à égalité entre le Canada et les Etats-Unis, deux nouvelles destinations exerçant une forte attractivité sur les jeunes se prévalant de compétences scientifiques et techniques.

Comme nous venons de le signaler, l'émigration vers l'extérieur n'est pas un phénomène nouveau pour les marocains puisque leur départ vers l'Europe remonte à des siècles. Mais au

fil des années et depuis près d'un demi-siècle, le phénomène migratoire marocain ne cesse de se transformer et de se sédentariser. Il a changé de nature, il se renouvelle constamment : d'une immigration de main d'œuvre temporaire à une immigration durable et définitive, d'une immigration individuelle composée d'hommes à une immigration familiale composée pour l'essentiel de femmes et d'enfants ; d'une immigration masculine à une immigration hétérogène et diversifiée (rajeunissement, féminisation, mobilité sociale, naturalisation, etc.). Tous ces indicateurs témoignent de la transformation profonde que l'immigration a connu au fil des années. Ainsi, nous pouvons dire que les candidats au départ changent de direction, ils regardent désormais de l'autre côté de l'Atlantique.

Aussi, ce mouvement migratoire, vers cette nouvelle destination, prendra-t-il des proportions plus importantes à mesure que les pays européens renforcent leurs frontières et bloquent l'immigration en provenance des pays du tiers-monde et principalement du continent africain. Certes, le rythme de l'immigration s'accélère au cours des années à croire que tout le monde veut émigrer. Cela renseigne sur le malaise profond qui ronge le pays. On parle partout de cette nouvelle forme d'émigration, de la fuite des cerveaux et de l'élite. Le manque de confiance et l'absence de perspectives d'avenir sont avancés pour justifier cette hémorragie.

L'histoire ainsi que les caractéristiques du mouvement migratoire marocain nous poussent à se poser des questions quant aux origines du phénomène et les facteurs l'ayant accéléré. Il n'y a aucun doute que la pauvreté figure en têtes listes concernant les principales raisons de départ. Qu'en ai-t-il donc de cette pauvreté et quels sont ces principaux traits ?

### **La pauvreté au Maroc : quelques chiffres**

Le Maroc urbain appartient à cette catégorie de pays en voie de développement avancés. Toutefois, cette prouesse dissimule la réalité vécue par de larges couches de la société marocaine. Ceci provient du fait que les chiffres ne donnent aucune idée sur ceux qui sont

exclus de la société de consommation et qui sont beaucoup plus nombreux. En effet, depuis le début des années quatre-vingt-dix, le Maroc s'est trouvé confronté à une situation sociale en perpétuelle dégradation, caractérisée à la fois par une pauvreté grandissante et un creusement des inégalités.

La proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté atteint 19 % en 2003, contre 13 % en 1997. En outre, les inégalités sont criantes. Selon un rapport publié par l'OCDE<sup>1</sup>, 10 % des plus pauvres détiennent 2,6 % de la richesse nationale, tandis que 10 % des plus riches en possèdent 30,9 %.

D'après une étude non diffusée réalisée par une société privée de Casablanca, seuls 30% des foyers bénéficient d'un pouvoir d'achat susceptible d'intéresser les producteurs et les distributeurs de biens de consommation modernes. En effet, 15 % d'entre eux ont un revenu mensuel supérieur à 15 000 dirhams (soit environ 1400 euros) et 15 % ont entre 8000 et 14 000 dirhams par mois. Cette frange de la population, qui compte environ huit millions de personnes, réside pour sa majorité dans les grandes villes. Une deuxième tranche de 30 % dispose d'un revenu mensuel qui varie entre 3000 et 7000 dirhams. Pour ces ménages, le budget consacré à la consommation s'accapare la part la plus importante de leurs revenus. Toutefois, quelques dépenses de luxe peuvent être exceptionnellement réalisées. Enfin, 40 % des foyers ont un pouvoir d'achat inférieur à 3000 dirhams par mois. Le souci principal pour ce genre de ménages est plutôt la survie que la consommation.

Il convient de signaler que le nombre de personnes vivant dans les ménages pauvres est plus important que celui de ceux qui vivent dans les foyers aisés, ce qui vient aggraver ces données. Aussi, et comme c'est toujours le cas avec l'analyse en termes de pauvreté monétaire, la consommation moyenne annuelle par foyer, que l'on peut estimer à 46 300 dirhams, présente d'importantes inégalités.

---

<sup>1</sup> OCDE, « *Perspectives économiques en Afrique 2002* », site web : <http://www.ocde.org>

En effet, les 20 % les plus aisées réalisent la moitié des dépenses totales, tandis que les 40 % les plus pauvres n'assurent que 17,15 % des dépenses. La principale discrimination s'effectue donc par le biais de la consommation. Ce qui rejoint d'ailleurs les propos de Majid Rahnema, lors d'une conférence tenue à l'Université du Littoral Côte d'Opale en octobre 2002 où il a insisté sur l'aspect agressif que revêtent les dépenses effectuées par les couches les plus favorisées et qui contribuent à nourrir les frustrations parmi les populations vulnérables.

Le sort de ceux qu'on qualifie d'« *enfants des rues* » est encore plus frustrant. Mohamed Abid Slaoui, dans son livre « *les enfants de la pauvreté* »<sup>2</sup>, note qu'on comptait près de 400 000 enfants des rues en 2000. Selon une autre enquête réalisée par une ONG de Tanger, ces enfants viennent la plupart du temps de familles éclatées. D'habitude, ils ont entre 10 et 14 ans, analphabètes à 85 %, et plus de 40 % ont quitté leur famille à l'occasion d'une violence physique ou d'un abus sexuel exercés à leur égard. Depuis 1995, plusieurs milliers d'entre eux débarquent à Tanger dans l'espoir de traverser le détroit et de rejoindre l'autre rive de la méditerranée.

### **De la pauvreté à l'immigration clandestine**

La fièvre de l'immigration clandestine ne s'apaise pas. Les clandestins de nationalité marocaine détiennent le record du nombre le plus important des voyageurs sans papiers, non seulement en Espagne, mais aussi au Portugal. Ce dernier représente un tremplin vers d'autres destinations privilégiées comme le Canada ou les Etats-Unis. C'est en tout cas ce qu'ont attesté les statistiques publiées par le service des étrangers et des frontières français à la fin de l'année 2001 et au début de l'année 2002.

Il n'y a aucun chiffre officiel relatif au nombre de Marocains qui essaient de migrer illégalement en Espagne. Toutefois, selon un article de Nizar Al-Ali « *les observateurs disent*

---

<sup>2</sup> Cité par Chaara T., « 400 000 enfants mineurs vagabondent dans les rues », *Al Ittihal Al Ichtiraki*, n°6368, 15 janvier 2001.

*qu'au moins deux cents marocains entreprennent chaque mois ce voyage dangereux. Nul ne sait combien de personnes arrivent à faire la traversée»<sup>3</sup>.*

Selon Jean-Pierre Tuquoi du quotidien « *Le Monde* » : « *En moins de vingt-quatre heures, les cadavres de treize émigrés clandestins partis du Maroc ont été retrouvés sur les côtes espagnoles. Mercredi 22 août 2001, quatre corps avaient été repérés à quelques mètres d'une plage d'Almeria, dans le sud du pays ; le lendemain, neuf autres cadavres étaient récupérés sur les côtes de Fuerteventura, l'île de l'archipel des Canaries la plus proche du continent africain»<sup>4</sup>.*

Le même quotidien ajoute que tant les côtes de l'Espagne que les îles Canaries voient débarquer de plus en plus d'immigrants clandestins. En 2001, près de 8500 personnes ont été arrêtées par la police espagnole, soit deux fois plus qu'en 2000.

Parfois, ces immigrants n'arrivent pas à leur destination parce que leurs petits bateaux de pêche sont submergés d'eau ou parce que l'un des « *capitaines* » profite de l'obscurité et débarque ses passagers sur des côtes marocaines en leur faisant croire que c'est l'Europe.

Le transport des immigrants clandestins vers l'Espagne est devenu un commerce en pleine expansion au Maroc. Ce commerce est contrôlé par des bandes qui sont payées entre 10 000 et 30 000 dirhams pour aider les passagers à faire le voyage, sans que ces derniers ne soient sûrs d'arriver sains et saufs à destinations, et donc d'échapper à leur situation de précarité.

Nizar Al-Ali signale que, selon des sources officielles, un millier de personnes se sont noyées l'année dernière dans le détroit, tandis que certains avancent des chiffres plus alarmants.

Un sondage réalisé en 2002 par « *Le Journal* », un journal indépendant, montre que 90% des jeunes marocains veulent migrer et vivre à l'étranger. Selon le même sondage, 89 % des jeunes de vingt à vingt-neuf ans souhaitent migrer. Ce taux descend à 71 % pour les personnes

---

<sup>3</sup>Al-Ali N., « *Des jeunes désespérés tentent de quitter l'enfer pour les pays de l'espoir* », site web : [www.oneworld.org/owe/news/ips/13\\_17\\_134.html](http://www.oneworld.org/owe/news/ips/13_17_134.html)

<sup>4</sup>Tuquoi J-P., « *L'immigration clandestine crispe les relations entre le Maroc et l'Espagne* », site web : [www.lemonde.fr/article/0,5987,3210—216612-,00.html](http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3210—216612-,00.html)

entre trente et trente-neuf ans. Les femmes ne font pas exception, puisque « *Le Journal* » souligne que 68 % des femmes interviewées déclarent qu'elles n'hésiteront pas à quitter le Maroc pour rejoindre l'Europe ou le Canada.

Le phénomène de l'immigration clandestine est massif et concerne pratiquement toutes les catégories sociales. Le cas des migrants ruraux peut s'expliquer par leurs conditions de vie difficiles et par les années de sécheresse qui se sont rabattu sur le pays, contraignant ainsi les jeunes à l'exil. Or, la fièvre de l'immigration concerne également les citadins dont les aspirations au départ sont pratiquement les mêmes dans les petites villes que dans les grandes agglomérations. Cette tendance touche aussi bien les jeunes des bidonvilles que ceux des classes moyennes diplômés et touchés par le chômage.

Mohammed, un jeune de Fès, a terminé ses études universitaires il y a six ans. Après avoir décroché une licence en sciences économiques, il s'est retrouvé face à une situation de chômage. Mohammed se dit prêt à tout pour partir en Europe, même s'il s'agit de prendre le large à bord d'un « *patera* ». Il se plaint en disant qu'il ne peut plus continuer à dépendre de son père qui fait vivre une famille de sept personnes avec une pension de retraite qui ne dépasse pas 3000 dirhams. Mohammed pense amèrement à plusieurs de ses amis d'enfance qui se sont établis en France et en Grande-Bretagne. Ceux-ci retournent chaque été au Maroc et font une démonstration de leur confortable situation matérielle: des voitures, des cartes de crédit, etc.

Toutefois, il convient de signaler que l'apparente abondance que vivent ces jeunes immigrés dissimule parfois des situations qui peuvent parfois s'avérer calamiteuses. Les événements qu'ont connus les banlieues françaises en novembre 2005 en sont l'exemple le plus frappant.

En effet, à travers une enquête que nous avons menés, en l'an 2002, dans la ville de Roubaix qui se situe à une dizaine de kilomètres de Lille, nous avons pu constater que les familles d'immigrants sont statistiquement les plus pauvres. Elles ont souvent à souffrir des problèmes

de scolarisation et de niveaux d'éducation inférieurs à la moyenne, elles sont plus mal logées et se trouvent virtuellement confinées dans des ghettos, la formation professionnelle de leur membres est inférieure, et elles connaissent des taux de chômage supérieurs à la moyenne. Tous ces facteurs se traduisent par une activité anormale dans les trafics illicite en tout genre, par la formation des gangs et par la petite criminalité.

S'il faut dire à leur crédit que la très grande majorité de ces immigrants ne participe pas à des activités illégales, il n'en reste pas moins prêt, en général, à travailler au noir pour des salaires de misère et sans protection sociale. Qui dit emploi illégal dit employeurs illégaux ; ceux-ci sont parfois en cheville avec des mafias vivant de la contrebande de personnes, phénomène toléré par le gouvernement qui a conscience que ses entreprises ont besoin de cette main d'œuvre à bon marché pour rester compétitives. On ferme les yeux, la corruption s'étend, les crimes restent impunis et, à tort ou à raison, les travailleurs immigrés sont perçus comme des concurrents pour l'emploi qui, en outre, tire les salaires à la baisse.

D'une manière générale, ce genre de pratiques stimule les politiques extrémistes qui fleurissent des deux côtés. Certains immigrants peuvent chercher refuge dans des pratiques culturelles et religieuses exacerbées qui les rendent encore moins acceptables aux yeux de la population locale, ce qui crée un cercle vicieux de la haine.

Ces étrangers, que les Etats du Nord trouvent déjà difficiles à assimiler, ne représentent qu'une petite fraction de ceux qui vont bientôt chercher à migrer sous l'effet de la pression exercée par les carte de crédit et les voitures de luxe dans lesquels circulent les cousins et les cousines vivant à l'étranger et qui renvoie à un mode de vie où l'opulence est le maître du jeu. Susan Gorge estime dans son ouvrage « *Le Rapport Lugano* »<sup>5</sup>, que les phénomènes de la surpopulation dans le Sud et de la présence de plus en plus marquée de migrants venus du Sud dans le Nord impliquent à terme de graves confrontations culturelles et des implosions. Le

---

<sup>5</sup> George S., « *Le Rapport Lugano* », Fayard, Paris, 2000.

scénario du « *Choc des civilisations* » opposant l'Occident au reste du monde a, à juste titre, attiré fortement l'attention.

Il est évident que l'aspiration à s'exiler s'explique par l'accroissement du décalage du niveau de vie entre le Nord et le Sud de la planète, mais aussi par des raisons plus profondes. D'une part, il y a l'image véhiculée par les médias et qui s'est révélée trompeuse à plusieurs reprises. D'autre part, le poids des conflits intergénérationnels, sources de vives tensions entre un père élevé dans un monde communautaire et son enfant qui aspire à l'indépendance.

Grâce au développement des télécommunications et de l'information, la télévision internationale met en interaction les nationalités et les cultures les plus diverses. Elle diffuse partout sur la planète l'image d'un mode de vie occidental comportant une consommation élevée, un confort matériel et un divertissement permanent (musique, films, vidéo). Cependant, la diffusion mondiale des valeurs démocratiques et du respect des droits de l'Homme, la substance même de la civilisation occidentale, est moins massive. On observe une certaine homogénéisation culturelle chez les nouvelles générations séduites par la satisfaction immédiate des besoins matériels. Ce phénomène ne s'accompagne pas nécessairement d'une nouvelle éthique planétaire par ce qu'il ne relègue au second rang la cohésion sociale et les habitudes de consommation écologiques. Pour Oswaldo De Rivero, ancien ambassadeur du Pérou aux Nations Unies « *le confort capitaliste peut cohabiter aujourd'hui avec la barbarie* »<sup>6</sup>.

Aucun Etat-nation aujourd'hui n'est à l'abri des images transnationales séduisantes faisant primer la satisfaction individuelle immédiate sur l'égalité et la solidarité. Dans tous es pays, la version individualiste la plus radicale du capitalisme est présentée comme l'unique paradigme

---

<sup>6</sup> DE RIVERO O., « *Le mythe du développement : Les économies non viable du XXIème siècle* », Tarik Edition, Casablanca, Collection Enjeux Planète, Casablanca, 2003.

du bonheur. Les gens l'acceptent et le désirent, malgré le risque d'exclusion sociale, parce qu'il gardent l'espoir de faire partie un jour de cette élite mondiale. En fin de compte ce sont des millions de jeunes sans emplois de ces pays sous-développés ayant accédé à l'indépendance dans la deuxième moitié du vingtième siècle qui payent aujourd'hui le prix de cette banalisation du mode de consommation occidental, eux qui ne pensent qu'à émigrer vers l'ancienne métropole coloniale contre laquelle ironiquement leurs parents et grands parents s'insurgèrent pour leur donner un Etat-nation. Il n'est donc pas surprenant que les habitants du Puerto Rico de l'île de Palau dans l'Océan Pacifique ne veulent pas se séparer des Etats-Unis et que les habitants des Île Comores affichent vouloir être recolonisés par la France.

Avec les succès des mouvements populistes en Europe, les responsables sont déterminés à faire face à l'augmentation du nombre d'émigrants clandestins. En effet, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne ont adopté le 22 juin 2002 à Séville un plan d'action pour la lutte contre l'immigration illégale. Le même sommet a décidé de mettre en place une gestion coordonnée et intégrée des frontières extérieures. Il a demandé aux Etats membres de mettre en œuvre des opérations conjointes aux frontières extérieures, le lancement immédiat de projets pilotes ouverts à tout les Etats membres intéressés et la création d'un réseau d'officiers de liaison d'immigration des Etats membres en juin 2003.

Les dirigeants européens ont considéré que la lutte contre l'immigration clandestine nécessite un effort accru de la part de l'Union européenne et une approche ciblée du phénomène. Ils ont souligné qu'il importe d'assurer la coopération des pays d'origine et de transit, notamment le Maroc, en matière de gestion conjointe et de contrôle des frontières.

Ajouté à cela les actions de certains gouvernements européens. Ainsi, par exemple, avec l'arrivée au pouvoir, en Hollande, du gouvernement actuel en 2002, un nouveau ministère a

été créée auprès du ministère de la justice : le ministère d'immigration et d'intégration. On a fondé ce ministère parce qu'on avait constaté que la politique en général avait négligé les effets de l'immigration sur la société hollandaise. L'idée générale, exprimée surtout par un candidat nationaliste pour les élections de 2002, Pim Fortuyn (qui était assassiné juste avant les élections) était que la politique d'intégration « *avec maintien d'identité* » n'avait pas fonctionné. Selon Judith Richters<sup>7</sup>, du Centre d'Etudes Pédagogiques Chrétiennes d'Utrecht ; cette politique avait eu comme effet que les immigrés n'étaient pas forcés à s'intégrer dans la société et que les hollandais dans les grandes villes ne sentaient plus à l'aise dans leur propre banlieue.

Selon un article publié par « *Le Monde* », ce ne sont pas uniquement les jeunes qui rêvent d'émigrer, mais aussi leurs aînés, diplômés et ayant déjà un emploi stable. « *Les candidats à l'exil ne sont plus seulement des déshérités qui partent chaque été, au péril de leur vie, dans des embarcations de fortune, à destination de Gibraltar ou des Canaries, mais aussi des cadres* », remarque un chef d'entreprise installé à Casablanca. Il enchaîne en disant : « *Je comprends qu'on veuille quitter l'Algérie et ses généraux, la Tunisie et sa dictature, mais le Maroc, au moment où les perspectives sont infiniment meilleures qu'autrefois je l'admets mal!* »<sup>8</sup>.

Le Maroc du début du XXI<sup>ème</sup> siècle risque donc de se voir privé de l'élite de sa jeunesse. Beaucoup parmi eux se sont montrés prêts à faire leur vie à l'étranger. En mobilisant leurs avantages comparatifs, à savoir leurs diplômes, ils bénéficient de la mondialisation économique et de la révolution des télécommunications qui accélèrent le phénomène de la fuite des cerveaux. Quant aux non-diplômés, et aussi les diplômés des facultés de lettres et de Droit, ils ne peuvent que tenter d'autres pistes pour émigrer.

---

7

<sup>8</sup> Beaugé F., « *De plus en plus de Marocains rêvent de partir pour « mieux vivre », avec ou sans visa* », site web : [www.lemonde.fr/article/0,5987,3212—261630-,00.html](http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3212—261630-,00.html)

## **Conclusion**

La fièvre de l'immigration clandestine n'affecte pas uniquement le Maroc. La grande majorité des pays sous-développés et en voie de développement est concernée par ce fléau. La résolution de ce phénomène nécessite, l'engagement et la collaboration des acteurs concernés. Les pays de la rive nord de la méditerranée sont appelés à collaborer avec le sud en vue de mettre en place est une vraie stratégie de co-développement comme c'était le cas pour les pays de l'Europe de l'Est avant leur adhésion à l'union européenne.

Il convient donc de repenser la politique de coopération de manière à la rendre plus dynamique afin de soutenir la croissance dans les pays du départ et créer par conséquent des emplois, seul moyen susceptible d'atténuer la pression migratoire.

Si l'on tient à l'évolution économique prévisible des pays du tiers-monde, leur capacité ne serait pas ne mesure, dans les conditions actuelles, d'absorber la masse des sans travail et trouver de l'embauche pour les jeunes demandeurs d'emplois. D'où, l'émigration doit demeurer, dans ces pays, à terme un facteur de régulation et absorber une partie de cette offre additionnelle de travail.

Face à cette situation les pays d'accueil surtout, ne doivent pas se limiter à l'élaboration de stratégies sécuritaires (fermeture des frontières, répression et rapatriement des immigrés en situation irrégulières) mais ils sont appelé à investir dans les pays émetteurs. Ceci peut constituer une lutte plus dynamique et plus efficace contre ce fléau. La lutte contre l'immigration clandestine ne peut se limiter à des opérations ponctuelles de police qui s'avèrent suffisantes au regard d'une situation aussi complexe. Seule une approche de co-développement efficace pourrait dégager des solutions satisfaisantes aussi bien pour les pays d'origine et de transit que pour les pays d'accueil.

## **Bibliographie :**

Al-Ali N., « Des jeunes désespérés tentent de quitter l'enfer pour les pays de l'espoir », site web : [www.oneworld.org/owe/news/ips/13\\_17\\_134.html](http://www.oneworld.org/owe/news/ips/13_17_134.html)

Beaugé F., « De plus en plus de Marocains rêvent de partir pour « mieux vivre », avec ou sans visa », site web : [www.lemonde.fr/article/0,5987,3212—261630-](http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3212—261630-)

Charaa T., « 400 000 enfants mineurs vagabondent dans les rues », *Al Ittihal Al Ichtiraki*, n°6368, 15 janvier 2001.

George S., « *Le Rapport Lugano* », Fayard, Paris, 2000.

George S., « *Un autre monde est possible si...* », Fayard, Paris, 2004.

De Rivero O., « *Le mythe du développement : Les économies non viable du XXIème siècle* »,

Tarik Edition, Casablanca, Collection Enjeux Planète, Casablanca, 2003.

Nechad A., « *Analyse Critique des théories et des indicateurs de la pauvreté : appui à l'expérience marocaine* », thèse de Doctorat, Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque, 16 mai 2003.

Nechad A., « *De la pauvreté située* », Communication au colloque internationale de l'Ecole Supérieur de Technologie, Aménagement territoriale et développement durable : acteurs et supports, Oujda, mai 2006.

OCDE, « *Perspectives économiques en Afrique 2002* », site web : <http://www.ocde.org>

Rahnema M., « *Quand la misère chasse la pauvreté* », Fayard, Paris, 2003.

Stiglitz J., « *Un autre monde : contre le fanatisme du marché* », Fayard, 2006.

Tuquoi J-P., « L'immigration clandestine crispe les relations entre le Maroc et l'Espagne », site web : [www.lemonde.fr/article/0,5987,3210—216612-.00.html](http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3210—216612-.00.html)

Ziegler J., « *L'empire de la honte* », Fayard, Paris, 2005.

Ziegler J., « *Les nouveaux maîtres du monde* », Fayard, Paris, 2002.